

Courrier monsieur Moreau 25 juillet 2019

Objet: à l'attention de monsieur Moreau, votre interview dans la newsletter LST du 19 juillet

Monsieur,

Comme tout citoyen qui apprécie de vivre dans notre beau territoire nous portons une grande attention à toutes les informations qui le concernent. C'est ainsi que nous avons pu découvrir votre interview au sujet du PCAET de LST Loches Sud Touraine. Une initiative que nous saluons, car il est important que chacun soit informé sur les décisions qui ont été prises par les élus de notre Communauté de communes concernant les orientations de ce plan.

Cependant nous sommes fort surpris de voir apparaître l'éolien dans votre discours avec la réserve de « respecter le désir des riverains ». Qui peut cautionner la naïveté de votre propos concernant ces derniers?... L'exemple de ce qui se passe et s'est passé pour les projets en cours sur notre territoire est à l'exact opposé de ce qu'implique le respect :

- Les riverains découvrent toujours les projets quand les discussions sont largement avancées entre le promoteur et les parties prenantes, parfois même avec l'implantation du mât de mesure !...Ou pire encore... certains les découvrent au moment de l'enquête publique et pensent que le mât de mesure est une antenne relai. Le silence et l'opacité qui entourent les projets sont bien connus et sont la règle.

- Il y a une absence d'information et de concertation avec les communes limitrophes qui seront impactées par les projets.

- Les réunions d'informations annoncées comme telles n'en sont pas ou sont limitées à quelques personnes sélectionnées :

* Permanence un jour sur semaine dans une mairie empêchant l'accès aux personnes qui travaillent.

*Réunion sur invitation adressée à une vingtaine de personnes. Avec des engins de 150m ou 200m, le nombre de personnes impactés va largement au-delà de ce nombre !...

L'éolien est aujourd'hui l'énergie renouvelable la plus contestée pour toutes les raisons que nous avons évoquées dans nos précédents courriers, et le manque de respects des populations participe largement à cette fronde.

Les auditions réalisées dans le cadre de la commission AUBERT « Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique » ont mis en évidence des réalités, des pratiques et des dysfonctionnements dont certains déjà dénoncés par la Cour des comptes dans son rapport de mars 2018 – qui appellent à la prudence concernant l'éolien.

Nous restons à votre disposition pour revenir sur ce sujet et vous prions Monsieur Moreau d'agréer nos cordiales salutations.

ADEB.37 APELTA APEP

C Jourdanne N Martin D Vandeweghe

Copie : Monsieur G Hénault, Mesdames et Messieurs les élus de LST

ADEB.37 (Association de Défense de l'Environnement du Besland) 24 r René Descartes,
37240 CIRAN

APELTA (Association pour la Protection de l'Environnement du Lochois et des Territoires
Avoisinants) Mairie de Verneuil sur Indre, 1place de la Mairie, 37600 Verneuil sur Indre

APEP (Association de Protection de l'Environnement Pressignois) 3 lieu -dit La Sablonnière,
37350 Le Petit Pressigny